

Le Président,

- VU le code général de la fonction publique (liv.III, tit.II, chap.V) ;
- VU le décret n° 2017-902 du 9 mai 2017 portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants ;
- VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- VU le décret n° 2013-649 du 18 juillet 2013 fixant les modalités d'organisation du concours pour le recrutement des éducateurs territoriaux de jeunes enfants ;
- VU la charte et la convention cadre de coopération interrégionale des Centres de Gestion de l'Est ;
- VU l'arrêté 2025/G-77 portant ouverture du concours d'éducateur territorial de jeunes enfants – session 2026 en date du 17 juillet 2025 ;
- VU le procès-verbal du jury d'admission réuni en date du 19 février 2026 ;
- VU les lauréats des sessions précédentes ayant sollicité leur réinscription sur la liste d'aptitude ;

ARRÊTE

Art. 1 : La liste d'aptitude établie à l'issue de la session 2026 du concours d'accès à l'emploi d'éducateur territorial de jeunes enfants est arrêtée comme suit :

AIDI	Marina
BINOT	Teddy
BLANCK	Claire
BOURET	Sandra
BRON	Nadine
CASPAR PAPILLON	Julia
CHAMBEURLANT	Virginie
CHATELAIN	Evy
COATRINE	Ambre
COUTIER	Anne-Laure
DEBREUX	Vincent
DEMANGEON	Eline
DIDIER	Emilie
DINQUER	Angélique
DUBOTS	Amandine
DUSSY	Pauline
GARCON	Geneviève
GIRARD	Lucille
GIRARD	Emilie
GMAEHLE	Celine
GSELL	Justine

HACHICHA	Salma
HEMMERLE	Marie
HENRIOT	Emma
HOURDOU	Anne-Therese
KORICHI	Chaimaa
LEMOYNE	Lisa
MARTIN	Ilkay
MICARD	Anne
MOUREY	Mélanie
NAPOLI	Ludivine
NEZIREVIC	Belma
NICKLES	Sarah
NOWACKI	Nathalie
PARAMÉE	Malika
PEPIN	Pauline
POINSON	Mélanie
PORTIER	Nathalie
RETIERE	Nolwenn
ROUX	Florence
SAGET	Emilie
SAINT-AIMÉ	Sophie

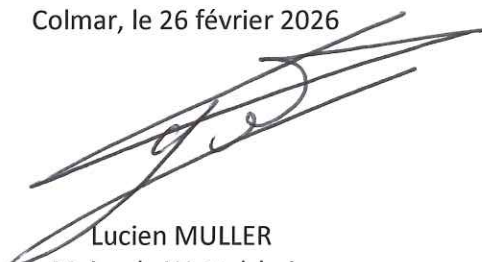
SBINNEN	Anne Sophie
SCHALLER	Jessica
SCHMITT	Alexia
SCHNEIDER	Clémence
SIARD	Gaelle
SLIMANI	Samia

TANCA	Sabrina
THOMANN	Charline
TOUCHARD	Sandrine
TOUSSAINT	Léa
WENDLING	Laetitia
ZURKIRCHEN	Stéphanie

Art. 2 : Le présent arrêté sera :

- transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- transmis aux Présidents des Centres de gestion de l'Interrégion Est ;
- affiché au Centre de gestion du Haut-Rhin,
- publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin.

Colmar, le 26 février 2026



Lucien MULLER
Maire de Wettolsheim

Acte à classer

2026G30

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-03-03T09-38-30.00 (MI267961967)

Identifiant unique de l'acte : 068-286800248-20260226-2026G30-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Arrêté n. 2026/G-30 établissant la liste d'aptitude
du concours d'éducateur territorial de jeunes enfants
- session 2026
Date de décision : 26/02/2026



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.6. ORGANISATION DE CONCOURS - LISTES D'APTITUDE

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : ar 2026g30 EJE_pref.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 03/03/26 à 09:38

Par HUGELIN Marisa

Transmis

Date 03/03/26 à 09:38

Par HUGELIN Marisa

Accusé de réception

Date 03/03/26 à 10:27